

Ville de Rouen
Délégation de service public du cinéma de la rue de la république

Rapport d'activités 2013

Rappel de la procédure de la nouvelle DSP

Au terme du jugement du Tribunal Administratif du 4 juin 2013, le juge a prononcé l'annulation du contrat de délégation de service publique liant la Ville de Rouen à la société Noé Cinémas, dans un délai de neuf mois à compter de la réception du jugement. Le contrat initial signé avec NOE Cinémas s'est donc achevé le 5 mars 2014.

Le juge a fondé sa décision sur la modification de durée du contrat (15 ans au lieu de 10 ans, durée prévisionnelle figurant dans les documents de la consultation), estimant que celle-ci a bouleversé l'économie générale de la D.S.P. dans des conditions telles que, si elle avait été portée à la connaissance du public lors du lancement de la consultation, d'autres entreprises auraient pu faire une offre concurrente.

L'annulation juridictionnelle du contrat n'a pas remis en cause l'objectif de maintenir une offre cinématographique de qualité en centre-ville et il était impératif que ce cinéma ne connaisse pas d'interruption d'exploitation.

C'est pourquoi il a été proposé au Conseil Municipal du 11 juillet 2013 d'engager une nouvelle procédure de délégation de service public pour l'exploitation du cinéma République. Le choix de recourir à nouveau à ce mode de gestion était motivé par la technicité particulière qui s'attache aux modalités de fonctionnement de ce type d'établissement et par le savoir-faire spécifique en matière d'activité de programmation et de relations avec les professionnels du secteur.

Cette nouvelle délégation de service public s'est inscrite dans la continuité de la procédure initiée en 2009. Elle poursuit les mêmes objectifs de maintien d'une offre de cinéma en cœur de ville et de garantie de la pérennité et du développement d'une programmation Art et Essai, conforme au label délivré au cinéma Omnia en 2012, qui reste attaché au cinéma municipal

Les critères du choix étaient les suivants :

- la qualité du service rendu
- la qualité économique et financière de l'offre

A l'issue des négociations, il est apparu qu'en termes d'offre culturelle et d'offre économique, de pertinence du compte d'exploitation prévisionnel, de compréhension des obligations de service public et de niveau des tarifs proposés, l'offre de la société NOE CINEMAS était la mieux adaptée. C'est le Conseil Municipal du 24 janvier 2014 qui a officiellement attribué la nouvelle DSP à cette société.

Le nouveau contrat de Délégation de Service Public a finalement été signé le 5 mars 2014 avec la société NOE CINEMAS.

La durée du contrat a été fixée à 8 ans.

Rappel des exercices 2010, 2011 et 2012

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2010, l'Omnia République a accueilli 35 123 spectateurs payants (3 868 en septembre, 8 661 en octobre, 12 925 en novembre et 9 669 en décembre) et 1 661 entrées gratuites pour une recette totale de 178 307,50 € et un prix moyen de 5,08 € par spectateur et par ticket vendu. Sur les 157 films projetés, 71 étaient en exclusivité et 143 étaient classés « Art et Essai » dont 15 labellisés « Recherche », 24 labellisés « Jeune Public » et 31 labellisés « Répertoire » soit un exercice 2010 comportant 91 % de programmation Art et Essai.

Sur l'année 2011, l'Omnia République a accueilli un total de 124 879 spectateurs (14.160 en janvier, 13.029 en février, 9.246 en mars, 5.088 en avril, 8.457 en mai, 7.868 en juin, 10.017 en juillet, 8.192 en août, 8.295 en septembre, 12.523 en octobre, 11.787 en novembre et 10.059 en décembre) dont 5 597 entrées gratuites pour une recette totale de 606 334,4 € et un prix moyen de 5,08 € par spectateur et par ticket vendu. Sur les 396 films projetés à l'Omnia 221 long-métrages étaient en exclusivité et 387 étaient classés « Art et Essai », dont 37 labellisés « Recherche », 41 labellisés « Jeune Public » et 89 labellisés « Répertoire » soit un exercice 2011 comportant 98 % de programmation Art et Essai.

Sur l'année 2012, l'Omnia République a accueilli un total de 116 130 spectateurs (15.786 en janvier, 11.058 en février, 10.147 en mars, 7.916 en avril, 8.734 en mai, 8.400 en juin, 6.244 en juillet, 5.475 en août, 7.218 en septembre, 10.157 en octobre, 13.222 en novembre et 11.773 en décembre) dont 5.731 entrées gratuites pour une recette totale de 590.201,21 € et un prix moyen de 5,08 € par spectateur et par ticket vendu. Sur les 393 films projetés à l'Omnia 230 long-métrages étaient en exclusivité et 379 étaient classés « Art et Essai », dont 63 labellisés « Recherche », 39 labellisés « Jeune Public » et 71 labellisés « Répertoire » soit un exercice 2012 comportant 96,4 % de programmation Art et Essai.

L'analyse des comptes de l'Omnia du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 et du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013 laisse apparaître un résultat net comptable de respectivement – 242,3 K€, de – 162,9 K€ et de 95,2 K€. Ce déficit a été couvert par la société mère Noé Cinémas.

Au début de l'été 2012 (1^{ère} quinzaine de juillet), la totalité des salles a été numérisée permettant ainsi à l'Omnia d'être à la pointe des technologies utilisées dorénavant dans le monde entier. La numérisation facilite la gestion des projections et réduit les coûts de transport notamment. Elle était de toute manière devenue incontournable car les 2 systèmes ne cohabiteront plus que quelques mois encore, c'est-à-dire que bientôt il ne sera plus possible de diffuser des films récents sur bobines car elles ne seront plus fabriquées. La numérisation des 7 salles représente un coût total de 233 700 € TTC.

En 2012, l'OMNIA a par ailleurs obtenu l'ensemble des labels existants, le label Europa Cinéma en janvier et les 4 labels « Art et Essai » en juin.

Exercice 2013

Sur l'année 2013, l'Omnia République a accueilli un total de 143081 spectateurs dont 137.585 payants (13.253 en janvier, 11.897 en février, 12.984 en mars, 8.812 en avril, 14.413 en mai, 8.584 en juin, 5.148 en juillet, 5.978 en août, 9.961 en septembre, 12.878 en octobre, 15.439 en novembre et 18.238 en décembre) pour une recette totale de 722.290,39 € et un prix moyen de 5,25 € par spectateur et par ticket vendu. Cette fréquentation présente une hausse de près de 17 % par rapport à celle de 2012 alors que les autres cinémas de l'agglomération ont vu leur fréquentation baisser (- 27% pour le Melville, -15 % pour UGC, - 9 % pour Pathé Docks et - 11 % pour Gaumont Grand-Quevilly.

Sur les 411 films projetés à l'Omnia en 2013, 392 étaient classés « Art et Essai », dont 33 labellisés « Recherche », 36 labellisés « Jeune Public » et 78 labellisés « Répertoire » soit un exercice 2013 comportant 95,38 % de programmation Art et Essai. En termes de séances, le taux de programmation Art et Essai monte à 96,45 % puisque 11.840 séances sur 12.276 étaient classées. L'Omnia a présenté en 2013 une moyenne de 23 films par semaine et une moyenne de 237 séances par semaine.

En termes de box-office des films, les 3 meilleures fréquentations sont : « Django Unchained » (5.537), « Blue Jasmine » (4.532) et « Les garçons et Guillaume, à table » (3.940) On retrouve « La vie d'Adèle » en 5^e position avec 3.078 entrées, en 9^e position « casse-tête chinois » avec 2.568 entrées ou encore « Le passé » 10^e avec 2.430 entrées.

Le calendrier des manifestations, évènements, avant premières et soirées thématiques fait apparaître, pour l'année 2013, 263 animations diverses organisées par l'établissement, dont 22 avant-premières. L'Omnia est définitivement devenu un acteur culturel de la ville qui par son dynamisme multiplie les partenariats et s'impose comme un lieu culturel à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération.

En termes financiers, l'analyse des comptes de l'Omnia du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 laisse apparaître un résultat net comptable de + 294 K€ qui s'explique essentiellement par les résultats exceptionnels dûs à l'accord transactionnel conclu avec la Ville suite à la rupture du 1^{er} contrat de DSP.

Eléments de contexte et perspectives 2014

L'élément fondamental de cette année 2014 reste la signature, le 5 mars, du nouveau contrat de délégation de service public suite à la décision du Tribunal Administratif et au lancement de la nouvelle procédure en 2013 par la Ville. Pour autant, les spectateurs de l'Omnia n'ont à proprement pas ressenti ce changement et d'ailleurs leur fidélité s'est renforcée au cours du 1^{er} semestre 2014. En effet, à la mi-septembre, la projection sur 52 semaines laissait présager une fréquentation 2014 de 154.555 spectateurs soit une progression de 11,5 %.